



SECTION FOOTBALL FSGT HAUTE-SAVOIE

NOTE

Modalités pour jouer en FSGT au foot à 7.

Envoyez votre adresse mail au responsable, voir sur ce site, et lui manifester votre intention de vous inscrire à la prochaine saison. Pas possibilité de rentrer dans la compétition en cours.

Le responsable vous contactera par mail début septembre, pour l'assemblée générale de démarrage de la saison.

Les détails des inscriptions et les documents seront donnés à ce moment-là.

Pour jouer il faut être 10 joueurs minimum.

Ça joue de septembre à juin, le soir en semaine, à partir de 20h30.

Les tarifs 2014 / 2015 étaient :

1° - Affiliation à la FSGT : 70,25 €,

2° - Licence individuelle : 37,00 Euro avec assurance comprise (2.80€).

3° - Inscription par équipe à la section foot pour frais fonctionnement : 20.00 €

Attention, il y a beaucoup d'équipe et peu de terrain pour faire jouer tout ce beau monde. Le mieux est d'avoir un ½ terrain à disposition.

Il faut s'adresser à toutes les communes de l'agglomération, appuyé si possible par des relations, élus, clubs FFF...

Pour information, la mairie d'Annecy met à disposition de la FSGT des terrains, pas la peine de leur demander.

Sur Cran Gevrier, nous avons un créneau pour la FSGT, pas la peine de demander aussi.

Les communes de Pringy, St Jorioz, Villaz, Rumilly, Sillingy, Argonay prêtent des terrains à des équipes directement.

Il reste des possibilités, en sollicitant les autres communes, comme :

Annecy le Vieux, Seynod, Pringy, Epagny...

De toute façon, on fait toujours au mieux pour faire jouer tout le monde.

Il faut être affilié à une association, si vous n'en avez pas récupérez le modèle pour une demande auprès de la préfecture, voir sur ce site.

Contactez le responsable ou le secrétariat FSGT pour tout renseignement complémentaire sur ce sujet.